

## CONCOURS ITRF – SESSION 2022

### RAPPORT DE JURY

**Technicien(ne)-Logistique**

**Concours Interne Cat B**

**UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

Centre organisateur : Université Côte d'Azur

Nombre de poste ouverts : 2

1 poste pour l'Université Côte d'Azur

1 poste pour l'Université d'Aix - Marseille

#### Composition du jury :

- Le jury était composé de 3 membres titulaires et 1 suppléant :
  - Luc Bécart (Président) : Université Cote d'Azur
  - Jérôme TENA (Expert - titulaire) : Université Aix Marseille
  - Isabelle CALLEA (APAE - titulaire) : Université Cote d'Azur
  - Mme Audrey FIORINI (ASI- Suppléante) : Université Cote d'Azur

#### EPREUVE D'ADMISSIBILITE :

Le jury s'est réuni le 09 mai 2022 pour l'épreuve d'admissibilité de coefficient 2.

Les critères d'évaluations retenus par le jury étaient les suivants :

- Présentation du dossier
- Maîtrise technique en lien avec la fonction
- Parcours Professionnel
- Qualification (diplômes, habilitations, formations, etc...)
- Capacité d'encadrement et de travaille en équipe

#### Candidatures :

- Nombre de candidats inscrits sur WebITRF : 18
- Nombre de candidats admissibles : 5 dont
  - 3 pour l'académie de Nice
  - 2 pour l'académie d'Aix-Marseille
- Nombre de candidats présents à la phase admission : 5

**Bureau des Concours ITRF**

**EPREUVE D'ADMISSION :**

Le jury s'est réuni le 24 mai 2022 pour l'audition des 5 candidats retenus.

Les 5 candidats étaient présents pour l'épreuve d'admission de coefficient 4.

Les auditions se sont correctement déroulées conformément aux consignes et la procédure. 2 candidats se sont particulièrement démarqués avec un profil adapté aux deux fiches de postes proposées, tant sur les aspects techniques, compétences, humains et managériales.

Bien que les trois autres candidats aient correctement préparé leurs entretiens, leurs prestations étaient nettement en deçà du niveau attendu pour ces postes et par le jury.

En conclusion, l'ensemble des épreuves a permis à 2 candidats de mettre en évidence leurs aptitudes à occuper l'emploi type, leur projet professionnel, et leur volonté d'investissement réel et sincère pour évoluer et progresser. Ils ont également montré une capacité à endosser les fonctions sur les postes relatifs à ce concours.

Au vu de ces éléments et au terme des entretiens, le jury a décidé de retenir les 2 candidats suivant sur liste principale et aucun sur liste complémentaire.

Le Président du Jury